

Un pot d'accueil vous sera servi durant votre séjour

Seuls les porteurs de licences FFRP 2015 bénéficient d'une réduction de 5 % sur la pension complète (photocopie à envoyer lors du versement premier acompte)

Modalités de réservation :

Un acompte de 20 % à la réservation de votre séjour lors de la signature de votre contrat

Un acompte de 40 % un mois avant l'arrivée

Le Solde du séjour sur place

Nous espérons avoir répondu à vos attentes dans ces quelques lignes, afin d'organiser au mieux votre séjour n'hésitez pas à nous contacter.

Les réservations vont bon train en ce moment merci de revenir vers nous avant le 15 10 2014 afin de bloquer les dates et vous faire partir votre contrat de réservation.

Dans l'attente de vous recevoir et de vous faire découvrir notre belle vallée, toute l'équipe d'Air Soleil vous souhaite d'ores et déjà la Bienvenue.

Seyne les alpes,
Le 30 09 2014

La directrice
Véronique Wery

